SYNDICAT CNT-POSTE 78
Fédération des activités postales,
du courrier et des télécommunications.

COUP DE GRIFFE

N°9
octobre 2015

SPECIAL RENTREE : APRES LES MAUVAIS COUPS DE L'ETE, QUELLES RIPOSTES ?

En premier lieu bonne rentrée à toutes et tous. Dans les Yvelines, la période estivale à la Poste n'a pas été de tout repos : Canicule, répression à gogo, sanctions disciplinaires qui tombent à tout va, nous avons eu droit à toutes les couleurs de la palette, avertissements, blâmes, conseils de discipline. Du jamais vu selon les anciens.

Réorganisations à toutes les sauces.

Du côté des sites c'est la valse des réorganisations qui continuent. **A Saint-Germain** une réorganisation se mettra en place en Octobre. **A Vélizy** c'est programmé pour le printemps prochain. Avec à chaque fois la valse des emplois !! Et la mise en place d'organisations « innovantes » !! Quant aux expertises… **A Versailles** les syndicats CFDT, SUD, UNSA et CFTC ont signé l'accord !! Avec du mixte à gogo et la méridienne qui se profile !! Bravo !!

Dans chaque centre courrier nous sommes sous pression, pistés, contrôlés, réprimés. Alors que les résultats de la Poste sont positifs pour la première partie de l'année 2015 la liquidation des emplois se poursuit, et **ils organisent la précarité en recourant à des intérimaires !!!** L'on remplace les emplois par le recours de plus en plus fréquent aux heures supplémentaires. De plus en plus le seul objectif c'est la recherche du profit, les missions de Service Public passent à la trappe.

L'heure de la riposte a sonné.

C'est notre faiblesse actuelle qui leur donne tous les droits. Nos devons relever la tête, remettre la résistance sociale au goût du jour. Nous avons des armes pour lutter : notre nombre, la grève, la solidarité entre nous. Mais pour cela il faut sortir de la passivité, refuser les paroles soporifiques des syndicalistes du stylo avec lequel ils signent tous les accords honteux qui suppriment des emplois.

Nous avons des droits, utilisons-les. Et des devoirs envers les générations futures : quelle société laisserons-nous à nos enfants ? Leur futur sera-t-il synonyme de galère permanente ? Cela dépend de nous.

PAUSE MÉRIDIENNE : QUAND LA CFDT 78 DÉCOUVRE QUE LES ENGAGEMENTS DE LA POSTE NE SONT PAS TENUS !!

Dans un tract distribué en Août ce syndicat souligne que la DSCC78 impose lors d'une réorganisation la création d'au-moins une PT en mixte sans tenir compte d'une note du 24/06/2015 précisant que la mise en place de la « méridienne » ne peut être adopté si plusieurs conditions ne sont pas réunies, notamment une solution de restauration **accessible toute l'année**. Or à Saint-Germain en Laye le lieu de restauration est fermé le samedi, pourtant la Direction n'en tient pas compte. Et la CFDT constate qu'à Sartrouville la création en mai 2015 de 18 QL en méridienne, alors qu'il n'y avait que 5/6 volontaires fait qu'aujourd'hui cela « dysfonctionne », et la DSCC 78 fait le mort. Que les directions ne tiennent pas leurs promesses nous le savions, que la CFDT le découvre c'est une avancée historique. Mais trop tard la CFDT a encore signé. Et cela permet de jouer sur les deux tableaux : un jour on signe et l'autre on pleurniche que l'accord n'est pas respecté. Mais attention, à force de faire le grand écart... on peut se casser la figure !

Pour nous contacter : CNT PTT RP 78 33 rue des Vignoles 75020 PARIS.
Tél : 06-44-07-66-78 Courriel : fede.ptt@cnt-f.org / http://www.cnt-f.org/fedeptt/

RETROUVONS LE CHEMIN DE L'ACTION !!! PASSONS A L'OFFENSIVE !!! PREPARONS UNE GREVE COORDONNEE, GENERALE !!!

Le mercredi 26 août 2015 à 8H30, la CGT des Yvelines appelait à un rassemblement devant le siège de la Poste, à Saint-Quentin-e,-Yvelines pour soutenir Vincent et Bruno de Saint Quentin, convoqués à un entretien préalable avant licenciement. L'Interco CNT 78 et le syndicat CNT PTT 78 ont appelé à cette initiative. Alors on pose une demi-journée de congés, on pond tant bien que mal une sorte d'affichette, on relance les quelques camarades des PTT dans les Yvelines.

Pour la mobilisation : essentiellement la CGT (80 personnes), FO (2 personnes) et Solidaires (4 personnes), CNT (2 personnes). Prise de paroles sur la liberté syndicale, le droit à la lutte et à l'audace face à des employeurs qui, en toute impunité s'attaquent aux représentants du personnel, aux personnels syndiqués sous des prétextes fallacieux qui leur permettent juste, en toute illégalité, de se séparer des personnels gênants et par là même de réduire "leur" masse salariale.

A 9H sur le site, autre mobilisation, à force de drapeau et de "Liberté syndicale!!" répétée à tue-tête, une bonne soixantaine de travailleurs précaires d'origine africaine, pour la plupart en situation malheureusement irrégulière, ceux-là même qui depuis plusieurs mois mènent des luttes en local, sous la bannière de la CGT, contre les sociétés d'Intérim, contre des employeurs privés mais aussi parapublics comme la Poste.

Cfdt: SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE — YVELINES Fapt la cgt — Fédération Syndicale des PTT Sud Poste 78 — FO COM — CNT

A Guyancourt, le 23 septembre 2015

Madame la Directrice,

Depuis plusieurs mois, vous tentez de faire pression sur les Organisations Syndicales et nous ne pouvons le tolérer.

La réglementation interne de La Poste sur le droit syndical ne fait aucunement cas de délais de prévenance pour que les représentants syndicaux puissent rencontrer le personnel. Les tentatives d'intimidation auprès d'une Organisation Syndicale, quelle qu'elle soit, pour qu'elle se conforme à une règle décidée arbitrairement par la DSCC 78 ne sont pas acceptables.

Malgré des règles rédigées par La Poste et négociées nationalement avec les OS, la DSCC 78 persiste à ne pas appliquer les règlements édictés par ses pairs. Nous vous rappelons avec force et détermination qu'il ne peut être imposé de délai de prévenance lors de nos déplacements. Votre comportement nuit gravement à la sérénité du dialogue social.

L'ensemble des Organisations Syndicales vous demandent de respecter et d'appliquer les réglementations en vigueur dans le code du travail mais également à La Poste à travers le BRH sur le droit syndical. Sans changement de votre part, le climat social se détériorera. En effet, nous mèneront notamment des actions communes dans les centres courriers, sans prévenance et avec prise de parole.

Nous demandons l'arrêt immédiat des procédures disciplinaires en cours à l'encontre des représentants départementaux, l'arrêt des tentatives de pression sur les Organisations Syndicales à propos des délais de prévenance et la liberté d'expression pour le personnel de La Poste avec leurs Organisations Syndicales.

Veuillez croire, Madame la Directrice de la DSCC des Yvelines, en notre détermination certaine.

CFDT SF3C	CGT FAPT 78	SUD Poste 78	FO COM 78	CNT 78
Vincent GUERIN	Alain SALAUN	Sylvie BLANQUET	Elise BELLENGER	Ahmed CHOUDJAIDDINE
P/O J-P BEAUCHER				

Contact / Adhésion **CG9**

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Code Postal :**

Ville :

Bureau :

Je souhaite adhérer. ☐

Je peux diffuser les tracts de la CNT. ☐

A retourner à notre adresse départementale ou par mail. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.